

DEPARTEMENT
Haute-Saône

Commune de FRESSE
70270

130. Le Village
70270 FRESSE
Tél. - Fax : 03.84.63.32.58

E-mail : mairie.fresse@orange.fr

Commune de FRESSE
Compte-rendu du
Conseil Municipal du 4 avril 2014

Nombre de membres :
Afférents au conseil : 15
En exercice :15
Présent(s) :12
Pouvoir(s) :2
Absent(s)1
Votants :14
Affiché le : 8/04/2014

Convocation adressée à chaque conseiller municipal le 31 mars 2014 pour la session ordinaire du 4 avril 2014.

L'an deux mil quatorze, le vendredi quatre avril à vingt heures le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DAGUE Alain, Maire,

Étaient Présents : Mme CARDOT Eliane, Mrs PERNOT Jean-Marie, FERRETTI Benjamin, Adjoint, Mmes PHEULPIN Marie-Josée, GUILLIER Nathalie, M. GAUFROID Florian, Mmes GAUDIN Marylène, LAPARRA Isabelle, Mrs DYSLI Sébastien, LOVAT Philippe, HERRIAU Jérôme, et DAGUE Alain, Maire,

Absent(s) excusé(s) : Mme LEIMBACHER Sabrina qui donne procuration à M. FERRETTI Benjamin, Mme PLUCHON Caroline qui donne procuration à Mme CARDOT Eliane, et DEMANGE Jocelyn,

Absent(s) :

Monsieur FERRETTI Benjamin a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue aux membres présents et rappelle les délibérations prises lors du conseil municipal du 28 mars 2014.

ORDRE DU JOUR :

- Mise en place des commissions communales ;
- Désignation du délégué titulaire et de son suppléant au SIED ;
- Désignation du délégué titulaire et de son suppléant à la COFOR ;
- Désignation du correspondant défense ;
- Désignation des membres du C.C.A.S. ;
- Indemnités du Maire et des Adjointes ;
- Questions et affaires diverses.

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal DECIDE A L'UNANIMITE de créer les commissions communales suivantes :

- **FINANCES ET BUDGET :** Eliane CARDOT, Alain DAGUE, Benjamin FERRETTI, Marylène GAUDIN, Isabelle LAPARRA, Jean-Marie PERNOT, Philippe LOVAT,
- **COMMUNICATION ET INFORMATION :** Eliane CARDOT, Alain DAGUE, Sébastien DYSLI, Isabelle LAPARRA, Sabrina LEIMBACHER, Marie Josée PHEULPIN,
- **VIE ASSOCIATIVE ET ANIMATION :** Eliane CARDOT, Alain DAGUE, Marylène GAUDIN, Florian GAUFROID, Nathalie GUILLIER, Sabrina LEIMBACHER, Caroline PLUCHON, Marie-Josée PHEULPIN, Philippe LOVAT,
- **URBANISME ET PERMIS DE CONSTRUIRE :** Alain DAGUE, Jocelyn DEMANGE, Benjamin FERRETTI, Florian GAUFROID, Jean-Marie PERNOT,

- **TRAVAUX DE VOIRIE** : Alain DAGUE, Benjamin FERRETTI, Florian GAUFROID, Jérôme HERRIAU, Jean-Marie PERNOT,
- **BATIMENTS** : Alain DAGUE, Jocelyn DEMANGE, Benjamin FERRETTI, Florian GAUFROID, Nathalie GUILLIER, Jérôme HERRIAU, Jean-Marie PERNOT, Caroline PLUCHON, Philippe LOVAT,
- **EAU** : Alain DAGUE, Jocelyn DEMANGE, Sébastien DYSLI, Benjamin FERRETTI, Florian GAUFROID, Jérôme HERRIAU, Jean-Marie PERNOT,
- **FORET** : Alain DAGUE, Jocelyn DEMANGE, Sébastien DYSLI, Benjamin FERRETTI, Jérôme HERRIAU, Sabrina LEIMBACHER, Jean-Marie PERNOT,
- **VIE SCOLAIRE ET PETITE ENFANCE** : Eliane CARDOT, Alain DAGUE, Marylène GAUDIN, Isabelle LAPARRA, Sabrina LEIMBACHER, Caroline PLUCHON, Marie-Josée PHEULPIN, Philippe LOVAT ;

Chaque commission comprend systématiquement le Maire, un adjoint et un rapporteur.

DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT AU SIED 70

Le Conseil Municipal DESIGNE A L'UNANIMITE :

- Monsieur Florian GAUFROID Délégué titulaire ;
- Monsieur Jocelyn DEMANGE Délégué suppléant ;

Au Syndicat Intercommunal d'Energie du Département de la Haute-Saône.

DELEGUES TITULAIRE ET SUPPLEANT A LA COFOR

Le Conseil Municipal DESIGNE A L'UNANIMITE :

- Monsieur PERNOT Jean-Marie délégué titulaire ;
 - Monsieur FERRETTI Benjamin délégué suppléant ;
- Comme représentants auprès de la COFOR.

DESIGNATION DU CORRESPONDANT « DEFENSE »

Le Conseil Municipal DESIGNE A L'UNANIMITE :

- Monsieur Jocelyn DEMANGE comme correspondant « Défense » ;

DESIGNATION DES MEMBRES DU C.C.A.S.

Le conseil municipal à l'UNANIMITE

DECIDE :

- Que le nombre de membres du Conseil Municipal appelés à siéger au Centre Communal d'Action Sociale est fixé à 4, Monsieur le Maire étant Président de droit
- Sont élus au sein du conseil municipal :
 - Eliane CARDOT ;
 - Maryline GAUDIN ;
 - Sabrina LEIMBACHER ;
 - Philippe LOVAT ;

Quatre autres membres seront nommés par arrêté de Monsieur le Maire, parmi des représentants de l'UDAF, d'associations de retraités, et autres associations qui œuvrent dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion.

INDEMNITES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Le conseil municipal à l'unanimité DECIDE d'accorder les indemnités suivantes :

- Indemnité du Maire : 31% de l'indice 1015.
- Indemnités du 1^{er} et 2^{ème} Adjoint 8.25% de l'indice 1015
- Indemnité du 3^{ème} adjoint : 4.12 % de l'indice 1015

QUESTIONS ET AFFAIRES DIVERSES

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal sur les différents points suivants :

- Devis concernant les feux d'artifice du 14 juillet accepté par le conseil,
- Donne lecture du courrier du Président du 4X4 des Mille Etangs qui présente son association et ses activités et invite les membres du conseil à «la journée des chemins » le dimanche 6 avril. Les conseillers n'ont pas d'objection dans la continuité des manifestations de ce club.
- Suite au conseil d'école du 1^{er} avril informe les conseillers sur le dossier des rythmes scolaires où ce dernier demande que les horaires de transport soient en accord avec la sortie des classes. Une réunion à la C.C.H.V.O. aura lieu le 8 avril et, il en sera rendu compte lors du prochain conseil.

Madame CARDOT Eliane 1^{ère} adjointe propose d'organiser une permanence des élus en mairie (les horaires seront communiqués prochainement).

La commission « Vie associative et animation » se réunira le mercredi 9 avril à 20 H.30 en mairie pour s'investir dans la création d'un nouveau Comité des Fêtes.

Mme PHEULPIN Marie-Josée demande de remettre l'eau au lavoir et de prévoir de remplacer des jardinières de fleurs, notamment vers l'école.

Plus de questions à l'ordre du jour, la séance est levée à 21 heures 30.

Vu,

Le Maire,

Alain DAGUE

